



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 21 FEVRIER 2023**

**Mairie de Groissiat**

**Présents** : Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Evelyne Morand, Magalie Gaillot, Sandrine Mastronardi, Stéphanie Volle.

Messieurs Eric Roposte, Hervé Amiot, Sébastien Brulhart, Laurent Delley, Fabien Dugas, Xavier Faivre, Jean Neto.

**Excusé(s)**: **Madame Déborah Beauchesne.**

**Secrétaire de séance** : **Madame Nathalie BALLAND.**

**Date de convocation** : **15 février 2023.**

En préambule, Madame le Maire se réjouit de l'arrivée du petit Gabriel, né le 27 janvier 2023, et félicite, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, les heureux parents Xavier Faivre et sa compagne, Mélanie.

**Approbation du compte rendu de la séance du mardi 08 décembre 2022**

**Compte rendu des décisions du Maire**

. Convention de bail pour un logement communal avec M. et Mme PENNONE à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

**Présentation de l'étude de faisabilité de l'aménagement de la rue Hippolyte Jobin et du Parc Loisirs de Nerciat.**

Madame le Maire et Eric Roposte présentent à l'ensemble du conseil municipal l'étude de faisabilité réalisée par Monsieur Meunier de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain.

Il est notamment rappelé que l'objectif est de réduire la vitesse des véhicules ; de mieux faire cohabiter les différents usagers que sont les piétons, les cyclistes et les automobilistes notamment en développant des modes doux de déplacements.

La largeur de l'emprise disponible et sa configuration semblent faire s'orienter vers une solution alternative nouvelle appelée Chaussée à Voie Centrale Banalisée ou CVCB. Ce dispositif, qui existe déjà dans plusieurs Communes du Département de l'Ain, permet de laisser une véritable place à la circulation à vélo ; vise à ralentir la circulation en incitant instinctivement les usagers, notamment les automobilistes, à être plus vigilants les uns vis-à-vis des autres.

Les aménagements du Parc Loisirs de Nerciat seront prévus dans le cadre de ce programme de travaux. Le but est d'améliorer les équipements sans pour autant révolutionner le caractère actuel du parc. L'accès au parc, notamment au bâtiment de la cantine et ses abords, ainsi que les stationnements seront repensés pour renforcer encore la sécurité.

**Extrait de(s) délibération(s) adoptée(s) à l'unanimité**

**. Avenant n°1 à la convention n° 2022-037-VOI de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Hippolyte Jobin et du parc Loisirs de Nerciat :**

Madame le Maire rappelle que, par délibération du 22 février 2022, une étude de faisabilité et de programmation a été confiée à l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain (Agence 01) dans le cadre du projet d'aménagement de la rue Hippolyte Jobin et de ses abords.

Depuis un an, Madame le Maire et le bureau exécutif ont travaillé avec l'Agence 01 et ce travail a abouti à l'étude de faisabilité présentée ce jour aux membres du conseil municipal.

L'accès et le stationnement desservant le Parc Loisirs de Nerciat, dans l'enceinte duquel se trouvent les locaux de la cantine scolaire, sont inclus dans le projet. A ce titre, un volet relatif au réaménagement des espaces extérieurs du Parc a été ajouté car l'étude a mis en évidence la nécessité de repenser et de moderniser ce site.

Désormais, il convient de passer à la phase de réalisation de ce projet en désignant un maître d'œuvre pour finaliser les études puis en effectuant les mises en concurrence en vue des marchés de travaux.

L'Agence 01 peut nous accompagner dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage par un appui technique et administratif pour effectuer :

- . les consultations de maîtres d'œuvre dans un premier temps
- . l'assistance à la consultation pour les marchés de travaux
- . la consultation topographique.

Le coût de cette mission optionnelle, qui n'avait pas été retenue dans un premier temps en 2022, est de 8 100.00 euros HT soit 9 720.00 € TTC.

Compte tenu des délais de mise en œuvre de ces différentes consultations et de la finalisation des études qui en découlent, Madame le Maire précise qu'elle souhaite que les travaux puissent démarrer début 2024 sachant que les dossiers de demandes de subventions devront être déposés aux divers organismes avant la fin du premier semestre 2023.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

. d'approuver l'avenant à la convention de prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage tel que décrit ci-dessus pour un montant de 8 100.00 € HT soit 9 720.00 € TTC.

. d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention et à accomplir tous actes permettant l'avancement du projet d'aménagement de la rue Hippolyte Jobin et du parc Loisirs de Nerciat.

La Commune informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**. Soutien aux populations victimes – séismes en Turquie et Syrie : versement d'une contribution au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que l'Association des Maires de France (AMF) a relayé la mise en œuvre du Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) dans le cadre du Soutien aux populations victimes suite aux récents séismes en Turquie et Syrie.

Ce fonds, géré par le Ministère des affaires étrangères, est l'unique outil de l'Etat permettant aux collectivités territoriales de mobiliser une aide humanitaire d'urgence en cas de crises soudaines (catastrophes) ou de conflits. Madame le Maire précise que le versement d'un soutien à ce fonds permettrait à notre Commune d'exprimer sa solidarité vis-à-vis des populations turques et syriennes victimes de ces séismes en contribuant à la mobilisation de moyens.

En concertation avec les membres du bureau exécutif communal, sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

. de verser une aide financière de cinq cents euros – 500 € - au FACECO affectée à l'Action Séisme Turquie Syrie – Soutien aux populations victimes ,

. d'autoriser Madame le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires. . de prévoir les crédits budgétaires afférents seront prévus au budget primitif 2023.

La Commune informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

## **Comptes rendus des commissions**

Comme annoncé en début de réunion, départ de Madame Sandrine Mastronardi.

### **1/ Commission finances – juridique – informatique :**

#### **FINANCES :**

. Trésorerie toujours largement positive. Point sur la liste des factures à régler.

. Présentation à la commission des prévisions de fonctionnement dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2023.

. Aides de l'Etat – Fonds vert : l'Etat met en place des aides aux collectivités qui ont des projets en matière d'économie d'énergie. Avant de pouvoir déposer un ou des dossiers, il est nécessaire de faire réaliser des études pour quantifier les économies d'énergie réalisables et la façon d'y parvenir

#### **JURIDIQUE :**

En complément de la procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon, deux autres procédures sont à prévoir concernant les tombes dites en terrain commun d'une part, et les concessions échues non renouvelées d'autre part.

#### **DIVERS :**

. suite au départ en retraite d'Annick PENNONE, au 1<sup>er</sup> février dernier, plusieurs mesures ont été prises pour assurer son remplacement aux services périscolaires. Un personnel assure deux heures de service et rangement chaque midi à la cantine. Sylvie Bulin, quant à elle, intervient toujours à la cantine pour le service mais également en renfort de l'ATSEM auprès des maternelles au lever de la sieste l'après-midi et assure dorénavant la garderie du matin.

## **2/ Commission travaux – forêt :**

### **TRAVAUX :**

RDV à l'école pour faire le tour des travaux commencés au début des vacances : plafonds, éclairages, murs ... La décision a finalement été prise de refaire le sol dans cette partie de l'école, celui-ci étant d'origine et endommagé par endroits.

Rue Jobin : une nouvelle réunion a eu lieu avec Agence 01 : remise à jour des esquisses + estimations qui vont servir pour les dossiers de demandes de subventions. Etape suivante : rédaction d'un cahier des charges pour consultations de maîtres d'œuvre. Nous allons aussi nous appuyer sur l'Agence 01 pour la suite.

Vieil Alex : RDV avec COLAS pour proposer des solutions pour la protection que nous avons prévu de mettre autour du transformateur.

Attente date pour finaliser travaux, il reste les marquages (météo) et la pose des arceaux de protection du poteau d'incendie.

### **FORETS**

Point avec ONF le 07/02/2023 pour le budget prévisionnel 2023. Mme Griessmayer Gravier, récemment nommée, ne connaît encore pas totalement la forêt de Groissiat. Elle a repris les éléments des années précédentes.

Budget entretien : 8 910 € HT (entretien des chemins, des renvois d'eau, travaux dans les parcelles boisées, L'entretien de la route de la Caserne est prévu dans ce montant mais doit être déduit car une convention a été signée entretemps avec Bellignat.

### **DIVERS**

Une opération d'élagage-nettoyage est en cours dans pré proche de la voie ferrée côté Alex. Cela représente de gros travaux cette année mais cela permettra un entretien plus facile les prochaines fois.

La taille est en cours sur l'ensemble de la commune.

Les révisions du matériel (tondeuses, fils...) sont en cours.

## **3/ Commission affaires scolaires, vie associative, culturelle, communication, social**

**Débrief vœux** : excellents retours sur cette manifestation qui a réuni une partie de la population, heureuse de se retrouver, et qui a apprécié l'organisation.

**Arbre de Noël le 10/12/2023** : Cette année, la commission opte pour un retour des ateliers à condition de trouver un animateur pour venir en soutien des élus. Sandrine contacte, d'ores et déjà, Ô Claire des Loisirs pour proposition et devis.

Les ateliers suivants seront reconduits puisqu'ils ont eu beaucoup de succès les années précédentes : maquillage, brochettes bonbons, lettre Père Noël.

**Fête du Village** : Ayant rencontré de bons échos, le thème guinguette devrait être conservé afin qu'il devienne l'identité de la fête.

Animations à prévoir : accordéoniste, magicien, orgue de barbarie.

**Flash infos** : il est demandé aux membres de la commission de prendre des photos, des notes pour chaque événement.

**Tableau des maires** : à la demande de Madame le Maire, faire une recherche d'archives pour retrouver des photos pour la prochaine commission. Chacun cherche des idées de présentation.

**Petit Citoyen** : Les CM2 seront invités au conseil municipal de mai. Entretemps, une visite de la mairie, en présence de Madame le Maire, est prévue le 27 février 2023.

**JO 2024** : sortir la liste des sports officiels afin d'avoir une base de travail pour organiser une manifestation liée à cet événement.

**Prochaine commission Mercredi 15 mars 18h avant la réunion avec les présidents d'associations prévue à 19h00 pour l'organisation de la Fête du Village.**

## **4/ Commission cadre de vie – environnement – citoyenneté**

### **. Point sur la collecte du tri en porte à porte :**

Suite à la fourniture des conteneurs jaunes (tri) en plus des conteneurs rouges (ordures ménagères), les aires collectives de certains quartiers semblent désormais insuffisamment dimensionnées.

Les services de HBA sont encore en période d'observation des usages en apprentissage sur notre commune. Par conséquent, le nombre de conteneurs dans ces zones peut encore varier.

Sans attendre la fin de cette période d'essai, nous avons commencé à étudier les possibilités d'agrandissement des lieux de collectes impactés et qui relèvent directement ou indirectement de la gestion communale : impasse des Colombes et impasse du Golet.

Les immeubles de la Route du Briay et les maisons jumelées des impasses des Burgondes et de l'Étang, également impactés, sont sous la responsabilité de la SEMCODA.

Au niveau du lotissement des Crétaz, le conteneur à verre a été déplacé sur le côté de l'aire permettant de ranger les poubelles correctement.

**. Défense incendie :**

À la suite de la réunion avec la SAUR et le SDIS, nous nous orientons vers une nouvelle implantation de la bâche en raison de contrainte de sécurité sur le secteur d'Ijean. Dossier complexe qui nécessiterait davantage de coopération de l'exploitant agricole.

**. Dispositif Participation Citoyenne :** les référents vont être conviés à une réunion prévue le 20 avril 2023 en présence de la Gendarmerie et du conseil municipal, pour un point annuel.

**. Dates à retenir :**

Opération village propre : samedi 1<sup>er</sup> avril 2023

Dates de ramassage des encombrants : 26 et 27 avril 2023 et 18 et 19 octobre 2023.

## Informations communales et communautaires

**. Communales**

. OAP N°4 : les jardins d'Alex : Le projet est en attente de démarrage pour une date encore indéterminée. A noter qu'un permis modificatif est en cours d'instruction.

. OAP N° 3 secteur Jobin : la demande d'urbanisme déposée fin 2022 par le promoteur est toujours en cours.

**. Communautaires**

. Point sur le chantier de raccordement de la STEP de Martignat à la STEP de Groissiat : les services de HBA sont en train de répondre aux dernières demandes de précisions des services de l'Etat suite au dépôt du dossier finalisant le tracé, l'implantation et les caractéristiques des ouvrages.

## Questions diverses

**. Prochaines commissions :**

- Finances – Affaires juridiques – Informatique : mardi 14 mars 2023 à 18h30.

- Travaux – Forêt : mardi 7 mars 2023 à 18h30.

- Affaires scolaires - vie associative – culturelle – sociale : mercredi 15 mars 2023 à 18h00.

- Cadre de vie – Environnement – Citoyenneté : jeudi 9 mars 2023 à 18h30.

**. Prochaine réunion de conseil municipal : mardi 21 mars 2023 à 19h00 avec vote du budget primitif 2023.**

La séance est levée à 21h15

**Le secrétaire de séance**

**Nathalie BALLAND**

